



Le Sancéen



Bulletin municipal n°36 - Printemps 2019



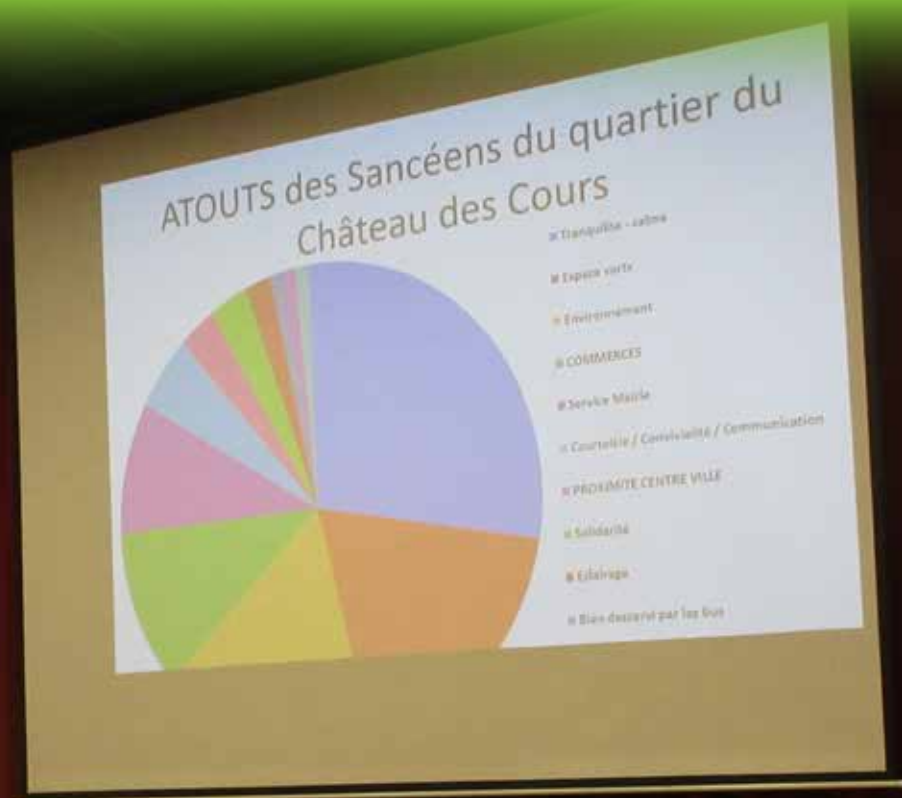
NAP - Carnaval



Voirie



Handball



Edito

Chers Sancéennes, Chers Sancéens,

Ce lundi 1^{er} avril, notre conseil municipal a voté le Budget Primitif et le Compte Administratif. Notre action entreprise depuis 5 ans a permis de maintenir des excédents du budget de fonctionnement malgré la baisse des dotations. Notre équipe avait dès 2014 pour objectif de dégager, grâce à des investissements, une bonne gestion financière, des mutualisations de service, de matériel ou de personnel, chaque année environ 1% de marge, afin d'accroître nos possibilités d'investissements. Nous l'avons fait. Mais malheureusement ces marges supplémentaires sont parties dans les baisses de dotations soit 400 000€ par an. Mais nous pouvons nous féliciter de ses évolutions sans impact sur les services que nous vous offrons. Sans elles nous aurions perdu de grandes possibilités d'investissements qui nous sont nécessaires.

Je citerai comme exemples d'actions : la mutualisation du service juridique, du service d'études des demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables), entretien des véhicules, et aussi le passage en LED de l'éclairage public qui nous permet une économie annuelle de plus de 100 000 €, ou le changement de 6 grosses chaudières ainsi que les isolations de nos bâtiments publics.

L'année 2018 se termine avec un excédent de près de 1 150 000€ qui permet de poursuivre notre politique d'investissements : travaux de voiries des rues Ronsard, Molière, Corneille, Chenier, la restauration scolaire à Robin Noir, le transfert de Fernand Ganne 3 sur Fernand Ganne 2, la maison de Santé, le Cœur de Vie, pour les plus gros dossiers. Ces travaux seront également financés par des soutiens de l'Etat, du Département, de la Région Grand Est et de Troyes Champagne Métropole. Nous les remercions de leur participation au développement de Saint-Julien-les-Villas.

Nous maîtrisons également notre endettement. Les remboursements importants des emprunts de 250 000 € annuel, permettent de rester peu endettés (capacité de désendettement de 1,12 an) tout en continuant de recourir à l'emprunt notamment pour la construction de la Maison de Santé où les remboursements seront couverts par les loyers des professionnels de santé.

Cette gestion rigoureuse des dépenses et des recettes ne s'est pas faite au détriment du service public, bien au contraire, tous nos services ont été conservés, et nous avons développé des accueils : petite enfance, école de musique, restauration scolaire,... créé de nouvelles activités pour nos enfants : vacances neige, été,... pour nos aînés : accompagnement aux courses, après-midis dansant,... et pour tous avec le soutien financier de la commune pour vos investissements en économies d'énergie.

Je remercie les élus, les agents pour leur implication à votre service.

SOMMAIRE

● Édito	3
● Finances	4
● Citoyenneté	7
● Affaires scolaires	12
● Urbanisme	18
● Expression politique	22
● Sports	25
● Développement durable	30
● Vie culturelle	34
● Affaires sociales	36
● Vie pratique	38

Jean Michel Viart
Maire de
Saint-Julien-les-Villas
Vice-président de
Troyes Champagne
Métropole



Editeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

Directeur de publication : Jean Michel VIART

Conception et réalisation : Olivier JOUAULT

Crédit photos : Mairie de Saint-Julien-les-Villas, Jean Marie

Guyot, Alain Gobert, Jean Yves Deboudemange

Maquette : Mairie de Saint-Julien-les-Villas

Impression : Imprimerie la Renaissance

Dépôt légal : 2^e trimestre 2019



Le Compte Administratif 2018 du Budget Principal

Le fonctionnement courant

Un résultat de fonctionnement en hausse notable :

- Baisse de toutes les dépenses (énergie -33 % en 5 ans, personnel -1,45 % sur 2018) en dehors du soutien aux associations

Les dépenses réelles de fonctionnement (c'est-à-dire hors les opérations d'ordre qui ne génèrent pas lieu à un décaissement de trésorerie) s'élèvent à 5 787 553 € (5 916 310 € en 2017) et sont en diminution générale de 2.2 %. Chaque responsable de service a veillé à respecter son propre budget et à faire les économies préconisées et nécessaires.

Parmi ces dépenses, dans les charges à caractère général 1 328 978 €, il est à noter :

- une baisse significative et régulière depuis 2014 du poste « énergie, électricité » 258 470 € contre 385 086 € en 2013, soit - 33 %. Les investissements en économie d'énergie portent leurs fruits : éclairage public, isolation, changement de fenêtres, de chaudières, ...
- La consommation d'eau de 14 109 € a reculé de 15.2 % en 2018, la charge était de 27 436 € en 2010. Nous avons mis en place une gestion ciblée des arrosages automatiques.
- Grâce à une nouvelle consultation des marchés d'assurance, les primes d'assurance 19 032 € ont vu leurs cotisations chuter de 60.5 % en un an. En 2017, c'est 48 242 € qui ont été déboursés et pour rappel, les cotisations se chiffraient en 2010 à 52 212 €.

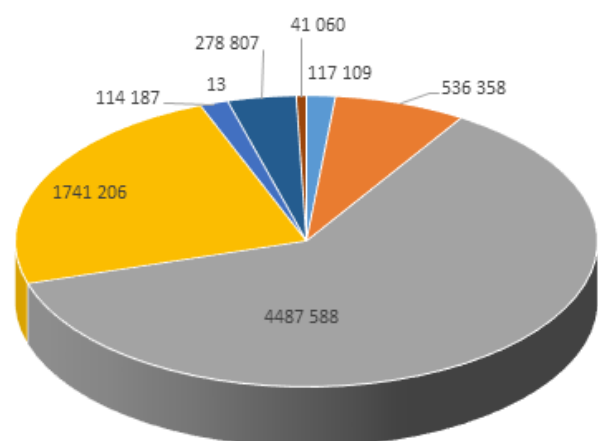
Le poste « charges de personnel » à hauteur de 3 983 396 € a diminué de 1.45 %. En prenant en compte la mise à disposition d'agents auprès de Troyes Champagne Métropole et les remboursements d'assurance sur le personnel malade, les frais de personnel représentent 66 % des frais réels de fonctionnement.

Progression des recettes (impôts et taxes + 2,4 %, prime exceptionnelle CEE de 234 080 €)

Les recettes réelles de fonctionnement, (hors les opérations d'ordre qui ne génèrent pas lieu à un encaissement de trésorerie), sont de 7 256 368 € (6 929 546 € en 2017). Les recettes ont augmenté de 326 822 €. L'augmentation porte sur les impôts : 4 487 588 € (+1,3%) et taxes perçues : 1 741 206 € (+ 2.4 %), une subvention conséquente et exceptionnelle CEE Transition Energétique Pour la Croissance Verte 234 080 €, les locations de salle et revenus des immeubles (+ 21.6 %), une mutualisation plus importante pour la police et une dotation exceptionnelle de recensement. Concernant les subventions CEE TEPCV, en début d'année 2019 il reste à percevoir 324 000 € pour des travaux effectués en 2018.

CA- RECETTES TOTALES DE FONCTIONNEMENT 2018

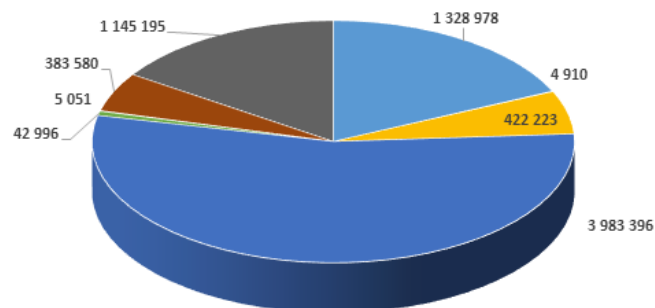
7 316 328 €



- Atténuation charges
- Impôts taxes
- Autres ppts gestion courante
- Produits exceptionnels
- Produits services
- Dot, subv, participations
- Produits financiers
- 042 Opérations ordre entre sect.

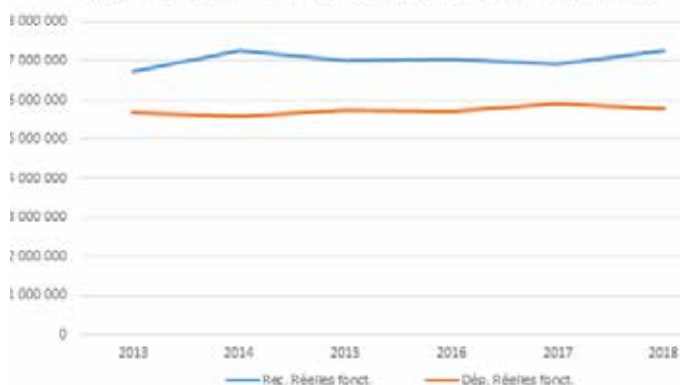
CA- DEPENSES TOTALES DE FONCTIONNEMENT 2018

6 171 132 €



- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Opérations d'ordre entre sections
- Atténuation de produits
- charges de personnel
- Charges exceptionnelles
- RESULTAT de fonctionnement

Evolution des dépenses et recettes réelles de fonctionnement





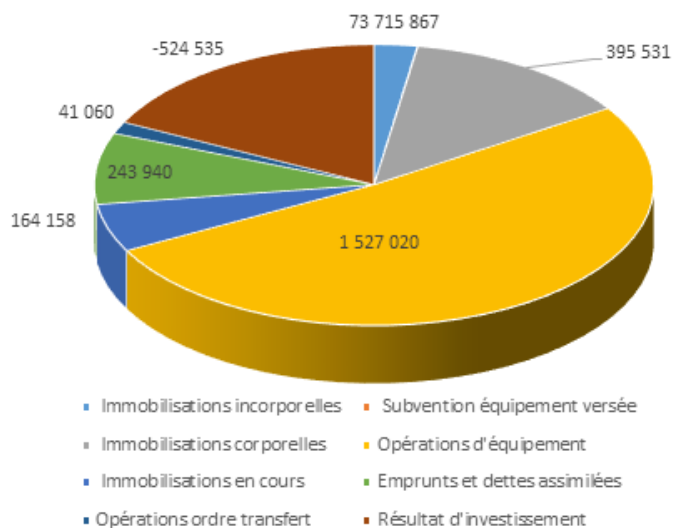
Ce graphique met en évidence la dynamique des recettes par rapport à la dynamique des dépenses. Les recettes ou dépenses exceptionnelles sont comptabilisées et sont de nature à faire varier les agrégats d'une année sur l'autre. Les dépenses réelles de fonctionnement sont inférieures de 2,2 % à celle de 2017, les recettes réelles de fonctionnement progressent de 4.7 %. Le delta entre recettes et dépenses ainsi mis en évidence nourrit la section d'investissement. Il permet alors de financer les dépenses d'équipement et de se désendetter.

Des recettes qui augmentent (même si certaines sont exceptionnelles) et des dépenses maîtrisées contribuent à une amélioration du résultat de fonctionnement 2018 : **1 145 196 €** contre 697 002 € en 2017. Par voie de conséquence, la capacité d'autofinancement s'améliore de façon significative, **1 509 433 €** et contribue ainsi à augmenter l'Épargne nette en 2018 de 475 018 € pour l'afficher à **1 265 493 €**. En 2018, c'est donc une marge plus importante dégagée par la collectivité pour financer l'investissement.

Un investissement qui se poursuit en 2018

Les **dépenses réelles** d'investissement c'est-à-dire hors opérations d'ordre, s'élèvent au 31/12/2018 à **2 405 230 €** contre 1 873 423 € en 2017 soit un effort supplémentaire

CA- DEPENSES TOTALES D'INVESTISSEMENT 2018 2 446 290 €



de 29 %.

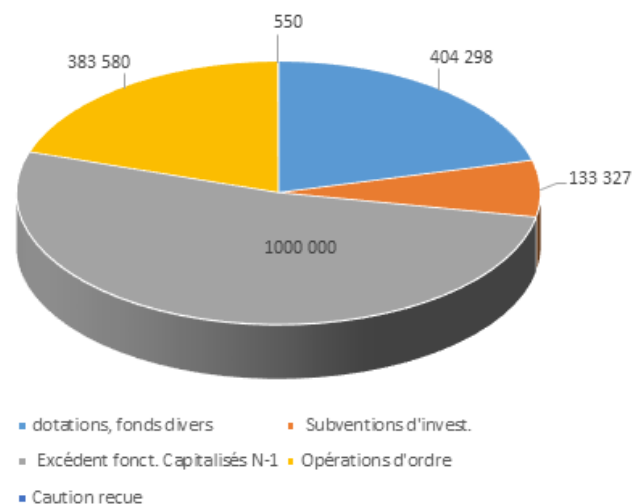
• Les opérations d'équipement, **1 527 020 €** portent sur la poursuite des travaux d'économies d'énergie, la construction du nouveau restaurant scolaire à l'école Robin Noir, une base nautique de canoé-kayak totalement rénovée, une salle polyvalente modernisée.

• Les autres dépenses d'investissement :

Toujours à des fins d'économies d'énergie, plusieurs chaudières ont été remplacées dans les écoles, à la bibliothèque, à la salle polyvalente et dans certains logements locatifs. Dans un même objectif, ont été entrepris des travaux de restauration de la charpente et de la façade de l'église.

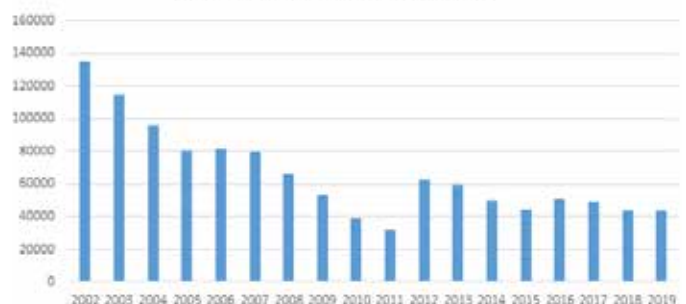
Les **recettes réelles** d'investissement (hors opérations d'ordre) s'affichent à **1 538 175 € (+ 317 640 €)**. Les excédents de fonctionnement capitalisés à hauteur de 1 000 000 € financent 41.6 % des dépenses d'investissements. Le restant des investissements est financé par la récupération de la TVA, de la taxe d'aménagement et des subventions reçues. Notons également les subventions obtenues mais décalées dans le temps (perçues après la fin des travaux) à hauteur de 20 % en moyenne qui nous

CA- RECETTES TOTALES D'INVESTISSEMENT 2018 1 921 754 €



permettent de continuer à investir.

Les intérêts d'emprunts à échéance



Un faible endettement

La dette au 31/12/2018 est de **1 694 541 €**. Par habitant, elle est de **241 €** et l'annuité payée par la commune (les intérêts + le capital remboursé) se chiffre à **41 €**. Quant



à la capacité de désendettement, un an et 48 jours représentant un délai très court comparé à d'autres communes de la même strate.

Le Compte Administratif 2018 du Budget Annexe : Le lotissement du « Canal sans eau »

Les travaux d'aménagement du lotissement ont débuté en juin 2018 par la préparation des voiries le passage des réseaux et se poursuivent en 2019 par l'aménagement des voiries et des plantations. Les factures payées en 2018 se chiffrent à 394 950 € pour lesquelles 136 259 € de subventions ont été perçues, soit 34.5 %.

Conclusion

Des finances saines, un faible endettement

Une Épargne Nette de 1 265 493 € dégagée en 2018 conjuguée aux recettes réelles d'investissement permettent d'autofinancer 82.7 % des dépenses d'investissement 2018. Le complément est prélevé sur le fonds de roulement de 4 095 655 € en réserve au 31 décembre 2017. Fin décembre 2018, le nouveau fonds de roulement du budget principal est de 3 716 314 €.

Avec la reprise en 2017 du terrain initial du lotissement et les travaux d'aménagement déjà effectués en 2018, le budget annexe dégage un besoin de financement supplémentaire de 1 074 505 €.

En conséquence, le **Fond de Roulement Global** s'élève au 31 décembre à **2 641 809 €**.

Avec un endettement modéré, une annuité faible par habitant, un autofinancement net conséquent, une autonomie financière de 50.69 %, une capacité de désendettement rapide, la situation financière de la commune de Saint-Julien-les-Villas au 31 décembre 2018 laisse présager une continuité dans son fonctionnement permettant une vision sereine des investissements futurs et raisonnés.

Avec les nombreux services proposés, l'accueil des enfants en crèche, en centre de loisirs, dans les écoles, à l'apprentissage de la musique ou en bibliothèque, les activités sportives, culturelles ou citoyennes pour tous, nos policiers qui veillent à notre sécurité et les agents du CTM qui assurent le fonctionnement technique, chaque Sancéen pourra apprécier à sa juste valeur le bien vivre dans notre commune.

Nous tenons à remercier les différents intervenants et responsables de service pour leurs collaborations précieuses au bon fonctionnement de chacun des services. Les Comptes Administratifs ont été votés en même temps que les Budgets primitifs en Conseil Municipal le 1er Avril 2019. ●





Trois nouveaux commerces

Un début d'année très sympathique pour notre commerce local. En effet, 3 nouvelles enseignes viennent d'apparaître dans le paysage Sancéen.

Les locaux de l'ancien Bricomarché ont repris des couleurs avec les arrivées de l'enseigne KIRIEL et de la motoculture REGNAULT.

Auparavant à Saint André, la jardinerie Kiriel vous propose sur 1500m² un choix important de végétaux, des rayons d'accessoires et d'outils pour le jardin. Vous trouverez aussi l'espace animalerie et une gamme complète de vêtements de travail ou de loisirs. Un service de proximité avec déjà 80 magasins en France. Franck, jardinier depuis 40 ans, vous accueillera avec toute son équipe.

La maison Regnault, installée sur Troyes depuis 1984, vient de créer sa première agence délocalisée pour vous apporter l'expérience professionnelle au service des particuliers avec des produits innovants comme les robot-tondeuses ou les outils portatifs sur batterie. Des produits de marques avec un Service Après Vente garanti.

Dans le registre culinaire, le bar L'Union - 36 Chaussée du Vouldy (à côté du déversoir de la Moline) - vous accueille maintenant pour déguster les pizzas du chef Jérôme. L'établissement a subi une rénovation intérieure complète. Vous serez accueilli dans un décor très sympathique et lumineux. Une terrasse au bord de l'eau vous attend pour les beaux jours.

Il fallait souligner l'initiative de ces commerçants dans un contexte économique parfois difficile. ●



57° anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie du 19 mars 1962

Ce mardi 19 mars à 18h30 la cérémonie a été présidée par M. Pierre Soroka, Président de la FNACA et M. Patrick Grosjean 1^{er} maire adjoint de la commune, en présence de M. Jean-Marie Guyot - Président du Comité d'entente des Anciens Combattants. Après lecture des allocutions officielles, deux gerbes furent déposées, la première par Jean-Marie Guyot et la seconde par le maire adjoint. Toutes les personnes présentes ont été invitées à se retrouver autour du verre de l'amitié à l'espace André Grimont. ●



Nous vous invitons dès aujourd'hui à participer aux cérémonies suivantes :

- 8 mai 2019 à 11h devant la mairie pour l'anniversaire de la fin de la 2^e Guerre Mondiale (inscription au repas au 06.63.93.95.38).
- 27 mai 2019 à 10h30 au 20 rue de la Maille.
- 18 juin 2019 à 18h devant la Mairie.
- Les 29 et 30 juin 2019 pour la commémoration du traité de Versailles à l'auditorium de la Maison du Patrimoine.
- Le 14 juillet 2019 à 11h devant la Mairie.



Taille des haies dans les propriétés privées

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers, piétons et automobilistes. Il est donc obligatoire pour les propriétaires de procéder à la taille et à l'entretien des haies.

Il est interdit de planter des arbres ou haies en bordure des voies communales à moins de 2 mètres pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur, à moins de 0,50 m pour les plantations inférieures à 2 mètres de hauteur (distance calculée en limite de voie publique).

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies. Les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci. ●



Nettoyage des passerelles

Jeudi 14 mars, après rencontre avec les dirigeants du Foyer Aubois et les propriétaires de l'immeuble jouxtant la passerelle, il a été décidé d'établir un programme de nettoyage sous l'emprise de la passerelle.

Vendredi 15 mars à 8h30, étaient sur place : Réseau Ferré de France, les membres du Foyer Aubois et leurs responsables, François - un Sancéen et Patrick, un élu de la municipalité. Tous ont nettoyé les espaces sous la passerelle SNCF, en toute sécurité.

Il a été décidé que deux poubelles, seront installées par le foyer aubois, de part et d'autre de la passerelle, afin que tous les utilisateurs de cette passerelle SNCF puissent y déposer leurs déchets. Le Foyer Aubois s'est engagé à entretenir et à vider ces deux poubelles une fois par semaine. Le tout dans un esprit de civisme et de participation citoyenne.

En effet, nous aspirons à ce que tous soient respectueux de notre cadre de vie. Nous espérons que ce type d'opération ne sera plus nécessaire ! ●



Avant



Après

Réunion de quartier Château des Cours



Selon la tradition, le maire Jean-Michel Viart et ses élus se veulent les plus proches possibles des habitants de Saint-Julien-les-Villas. Aussi, le jeudi 17 mars 2019 était organisée dans la salle polyvalente une rencontre entre les habitants du Château des Cours et la municipalité. Aux 350 questionnaires qui avaient été déposés dans les boîtes aux lettres, 52 riverains ont répondu. La parole a été donnée aux habitants du quartier, après un bref exposé sur les travaux en cours et la vie communale.

Les habitants du quartier du château des Cours, dont une centaine était présente à la réunion, ont insisté sur le fait, qu'en s'installant dans ce quartier de Saint-Julien-les-Villas, ils avaient recherché en priorité le calme et la tranquillité. Ils ont fait remarquer les nuisances sonores, les incivilités de certains : vitesse excessive, déjections canines... Les élus ont apporté des réponses aux questions posées sur le réseau d'eau potable, les espaces verts, la vitesse excessive, le ramassage des déchets, l'entretien des trottoirs et de la voirie. La rue Jean-Jacques Rousseau pourrait être refaite en 2020, en même temps que l'espace entre la maison du Patrimoine et les rives de Seine. Enfin, une dizaine de personnes présentes a proposé de créer une équipe «d'ambassadeurs» qui seront des interlocuteurs privilégiés entre les habitants du quartier et la municipalité, pour résoudre ensemble les difficultés, et apporter des améliorations qui correspondent aux attentes du quartier. ●



Élections européennes du 26 mai 2019

Les citoyens de toute l'Europe vont élire leurs représentants au parlement européen. Les personnes issues de l'Union Européenne, inscrites avant le 31 mars 2019 sur la liste complémentaire européenne de Saint-Julien-les-Villas, pourront voter le 26 mai 2019.

Pour voter, vous devez donc

- Etre âgé d'**au moins 18 ans**,
- Jouir de vos **droits civils et politiques**,
- Vous être préalablement **inscrit sur les listes électorales, avant le 31 mars 2019** (aucune nouvelle inscription n'est possible entre le 31 mars et le 26 mai 2019 pour les élections européennes). Les inscriptions après le 31 mars 2019, seront prises en compte pour 2020.

Si je suis français mais résidant à l'étranger?

Vous pouvez voter dans une ambassade ou un consulat si vous êtes inscrit sur une liste électorale consulaire. **Le vote par correspondance n'est pas autorisé.**

Voter par procuration?

Pour les élections européennes comme pour tout autre scrutin en France, un électeur absent le jour même (mandant) peut voter par procuration. Il confie ainsi son droit de vote à un autre électeur (mandataire), qu'il a lui-même choisi pour voter à sa place. Le mandataire doit être **inscrit sur les listes électorales de la même commune** que le mandant, pas forcément être électeur du même bureau de vote.

Quelles seront les horaires d'ouverture ?

Le scrutin sera ouvert à 8h et clos le même jour à 18h, en vertu de l'article R. 41 du code électoral applicable à l'élection des représentants au Parlement européen par renvoi de l'article 1er du décret n° 79-160 du 28 février 1979 portant application de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 relative à cette élection.

La préfecture de l'Aube pourra prendre des arrêtés à l'effet d'avancer l'heure d'ouverture du scrutin ou de retarder son heure de clôture dans certaines communes pour faciliter aux électeurs l'exercice de leur droit de vote. Toutefois, le scrutin ne pourra être clos après 20 heures. Ces points seront mentionnés dans le décret portant convocation des électeurs qui sera prochainement publié.

Et où aller voter?

Les bureaux de vote sont situés à la salle polyvalente, allée du château des cours. De nouvelles cartes d'électeurs seront éditées pour le scrutin du 26 mai 2019. ●





JOURNÉE NATIONALE DE LA RESISTANCE

Lundi 27 mai 2019

L'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance - ANACR, avec la municipalité, le ciné-club et le comité de jumelage de Saint-Julien-les-Villas vous invitent :

10h30

Cérémonie au monument du Chemin de Mémoire
(lecture de poèmes, dépôt de gerbes)



11h

Distribution des livres aux enfants des écoles



17h

Cérémonie officielle devant le Monument à la Résistance de Troyes
(place Jean Moulin)



Maison du Patrimoine à Saint-Julien-les-Villas

L'ANACR et ses partenaires vous proposent également une grande soirée dédiée à l'histoire de la Résistance italienne, en présence de **M. Basilio PASCOLO**, ancien partisan italien.



18h30 : Patricia BIZZARI - Présidente départementale de l'ANACR, Présidente du comité de jumelage - présentera le film et son contexte

19h : en-cas proposé sur place

19h30 : projection du film

«Les 7 frères Cervi»

en version originale sous-titrée, relatant l'un des événements les plus tragiques de la Résistance italienne



Dans le hall, exposition «**Jean Moulin**, une vie d'engagements»

Ne pas jeter sur la voie publique



Amitié
Rivergaro



Saint-Julien-les-Villas

CINE@UBE





Flipper's week 3.4

Notre manifestation s'est déroulée au gymnase Fernand Ganne les 23 et 24 mars 2019. Nous avons accueilli plus de 120 jeux : une soixantaine de flippers, pour la première fois 2 stands de réalité virtuelle, des bornes d'arcades rétro gaming, des testeurs de cartes de flippers, des exposants de composants électroniques et de toutes pièces se rapportant au flipper. Nous avons accueilli plus de 1200 personnes et cela a été un moment très fort de partage entre toutes générations de joueurs (de 3 ans à 90 ans). Des tournois de tous types (flippers, baby-foot, jeux-vidéos, bornes d'arcades) ont été organisés.

Tout cela n'aurait pas pu se faire sans l'aide d'une vingtaine de bénévoles et surtout de nos partenaires comme Intermarché Rives de Seine, Festikids, Toys R Us, Street Event.Fr, les Scouts et bien sûr tous les passionnés et prêteurs de flippers venus de Nancy, Soissons, Loose, Charleville-Mézières et encore d'autres sans oublier la mairie de Saint-Julien-les-Villas. Retenez les **21 et 22 mars 2020** pour la cinquième édition : Flippersweek 3.5.

Encore un grand merci à vous tous, et si cela vous a plu, possesseurs de flippers rejoignez-nous (flippersweek@gmail.com) ! ●



Réunion des aînés

Le conseil des aînés a mis en œuvre plusieurs projets :

- des cours d'informatique le lundi matin à la bibliothèque,
- de la motricité toutes les semaines au gymnase,
- la recherche d'une mutuelle municipale (dossier toujours en cours à l'heure actuelle),
- parcours de la ville plus facile pour eux avec l'implantation de bancs avec un intérêt culturel.

C'est pourquoi, nous sommes actuellement à la recherche des meilleurs emplacements afin d'éviter toute nuisance aux riverains.

Comme vous pouvez emprunter notre parcours de 4,1 km sur le Chemin de Mémoire 39-45 (les retours de tous les riverains sont positifs) aussi, nous allons de nouveau vous permettre de parcourir votre ville à pieds, pour le plus grand plaisir des petits et des grands en toute quiétude. Merci pour votre compréhension et votre aide. ●





Fin d'année festive au périscolaire Robin Noir



Mardi 18 décembre, les enfants de la NAP théâtre sont venus présenter leur spectacle « La colo des enfants sauvages » aux animateurs et enfants présents lors de l'après-midi libéré. Les 12 comédiens en herbes ont travaillé durant 6 semaines sur différentes techniques théâtrale pour pouvoir proposer un travail de qualité. De l'écriture à la mise en scène, tout a été imaginé par les enfants, qui ont pris grand plaisir à se venger de leurs animateurs en inventant des scènes plus originales les unes que les autres. Nos petits comédiens ont remportés un vif succès, bien mérité !

Vendredi 21 décembre la pause cartable du site scolaire a été exceptionnellement annulée ! En effet, les animateurs avaient réservé une belle surprises aux 80 enfants du périscolaire : un grand jeu. Sur le même principe qu'un cluedo, les enfants - en équipe - ont dû mener l'enquête pour découvrir « Qui a volé les cadeaux de Noël ? »



Entre le Grinch qui n'aime pas Noël, le Père Noël, le lutin, le bonhomme de neige, Mme cadeau et Mme sapin, le défi était grand afin de découvrir qui a commis le crime, à quel moment de la journée et pourquoi ! Une fin de journée réussie, sous le regard ébahi des enfants, de leurs parents. Enfin, quelle joie n'ont pas eu les plus petits lorsqu'ils ont découvert que le Père Noël était venu un peu en avance, leur déposer leurs cadeaux ! Des milliers d'étoiles dans leurs yeux que nous ne sommes pas près d'oublier ! ●

Vacances de Noël

C'est sur le thème « Disney, ou quand la magie continue » que se sont déroulés du 2 au 4 janvier 2019 les vacances à l'ACM.

Trois jours durant lesquels les enfants ont pu reprendre leur rythme tout en douceur.

Au programme, différentes animations calmes qui ont su satisfaire les 56 enfants présents :

- Journée pyjama en maternelle et déguisée en élémentaire
- Décoration et activités manuelles autour des dessins animés Disney
- Atelier crêpes suivit d'un bon chocolat chaud

Sans oublier les activités sportives proposées chaque jour au gymnase, avec des jeux de balles mais aussi des jeux de coopération et d'opposition, ainsi que l'animation trottinette.

La veillée féerique, organisée le jeudi 3 janvier, a beaucoup plu aux enfants présents ce soir-là. Entre blind-test spécial Disney, hot-dogs maison et film en fin de soirée, nos jeunes sancéens n'ont pas eu le temps de s'ennuyer.

Plusieurs activités passerelles avec la MJC ont également été mises en place pour nos 9-12 ans :

- Rallye photo dans le centre-ville de Troyes
- Thèque et baseball
- Repas mexicain et film ●





Moins de décibels à la salle polyvalente

Le midi, la collectivité accueille en moyenne 340 enfants dans 4 salles de restauration.

Pour les deux salles de restauration de la salle polyvalente, environ 200 repas sont servis les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Ainsi, entre deux conversations des enfants, le mouvement des chaises sur le sol, les bruits de couverts et autres éléments sonores, un brouhaha s'installe rapidement et s'amplifie durant le repas.

Préoccupée par ses nuisances, la collectivité a réalisé des travaux pour améliorer l'insonorisation des salles.

Des panneaux aux propriétés acoustiques ont été fixés aux murs, tout comme d'étranges cubes colorés pendant au plafond.

L'objectif : absorber les ondes sonores pour éviter leur propagation et leur réflexion contre les murs et plafonds des salles de restauration.



Si le bruit n'a évidemment pas disparu, il a été rendu moins agressif, les repas se déroulent dans une ambiance plus calme et sereine. ●

Un carnaval « fusionné »

Mardi 05 mars, jour de mardi gras, tous les élèves du groupe scolaire Fernand Ganne se sont retrouvés au gymnase de Saint-Julien pour un défilé costumé. 300 enfants ou presque ainsi que les adultes de l'école ont participé à ce rassemblement haut en couleur...

Ils se sont regroupés par famille de « déguisements » et ont chacun leur tour, traversé le gymnase sous les applaudissements de leurs camarades.

Des goûters ont eu lieu l'après-midi. ●



La Renaissance
IMPRIMEUR - EDITEUR

IMPRESSION OFFSET et NUMÉRIQUE
PETITS et GRANDS FORMATS
SUR TOUS SUPPORTS

Bureaux et ateliers : Z.I. des écrevolles - Avenue des Tirverts 10150 Pont-Sainte-Marie
Tél. 03 25 70 44 70 - Fax 03 25 70 44 99 - la-renaissance@la-renaissance.com



Vacances de Février

15 jours aux sports d'hiver ça vous tente ? C'est sur ce thème que 80 enfants se sont amusés durant deux semaines.

Et pour satisfaire petits et grands, l'équipe d'animation a imaginé tout un panel d'animations allant de la confection d'un véritable chalet à la peinture d'une fresque hivernale, en passant par divers jeux (curling revisité, chamboule neige, ski de fond d'intérieur...), des ateliers culinaires et d'innombrables activités manuelles.



La première semaine, les élémentaires ont découvert les joies de la glisse en se rendant à la patinoire des 3 Seine, alors que les enfants de la maternelle nous ont montré leur capacité à crapahuter partout en passant une demi-journée à Womba parc.



Le Carnaval était également de la partie la seconde semaine et a été fêté toute une journée. Les plus jeunes se sont retrouvés en équipes « classe neige » pour affronter 4 épreuves hivernales et remporter la fameuse coupe de bonbons. Les plus grands quant à eux, ont participé à un concours de grimaces et confectionné le goûter de l'après-midi. Enfin, tous les enfants sont allés applaudir Chouquette et Cacahuète à la « Cérémonie des Carambars », animation organisée par le CASC.

N'oublions pas les activités sportives proposées chaque jour au gymnase, avec le stage trottinettes la première



semaine et des animations spécifiques à chaque tranche d'âge la seconde comme du rugby, handball, basket, jeux de coopération...

Un groupe de 8 enfants ont rencontré nos aînés à l'EHPAD de la Moline pour un après-midi sous le signe de la complicité. Et c'est à travers un atelier peinture et photo que les deux générations ont une fois encore partagé des moments inoubliables.

Nos presque-ados ont quant à eux retrouvé leurs copains de la MJC chaque jour pour partager plusieurs activités :

- Masque de beauté
- Atelier cuisine
- Expériences scientifiques
- Tournois de foot
- Danse Hip-Hop
- Escalade...

La veillée « Les bronzés font du ski », organisée le jeudi 21 janvier, a beaucoup plu aux enfants présents ce soir-là avec au programme une crêpe-party façon montagnarde et plusieurs jeux de station.

Des vacances d'hiver chargées de bonne humeur qui ont su satisfaire petits et grands. ●





Séjour à la neige

Depuis 3 ans, un séjour ski inter-structure (Rivières de Corps, St Germain, Bar Sur Aube et Saint-Julien-les-Villas) est proposé aux enfants de 6 à 12 ans au Biot en Haute Savoie. Cette année le séjour s'est déroulé du dimanche 10 février au vendredi 15 février 2019. 12 enfants de Saint-Julien-les-Villas sont partis accompagnés de Sophie et Laetitia.

Durant le séjour, la neige et le beau temps furent de la partie. Chacun a pu profiter des pistes de ski de la station Saint-Jean d'Aulps. Tandis que certains enfants découvraient la neige et débutaient, d'autres ont pu profiter d'enrichir leurs acquis et confirmer leur niveau de ski. Le groupe s'est aussi rendu à pied ou en raquette au col du Corbier pour un après-midi jeux dans la neige : descente en luge, bataille de boules de neige et concours de bonhomme de neige.

Enfin tout le groupe a pu participer chaque soir à des soirées animées orchestrées par tous les animateurs. Tous les participants ont pu revenir avec des souvenirs plein la tête. ●



Spectacle de marionnettes

Retour sur le spectacle de marionnettes du jeudi 20 décembre, présenté aux parents par les enfants de la NAP « marionnettes » et animé par l'association Marottes et Compagnie ●



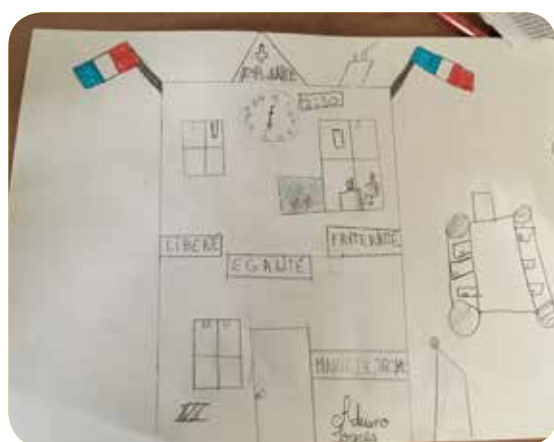


Nouvelles Activités Péricolaires

Durant les périodes de janvier-février et mars-avril, les enfants ont pu participer avec plaisir aux activités proposées :

- Chorale, découverte d'instrument, éveil musical avec l'école de musique
- Danse HIP HOP avec la MJC
- Poney et découverte des équidés avec le poney club de Saint-Julien-Villas
- Jeux d'opposition, acrosport, trottinette avec les animateurs sportifs
- Découverte du FLAG avec le club des Pygargues de Troyes
- Initiation au Yoga avec l'association « dragon de Fée »
- Zénitude, cuisine, tricot, couture, coiffure avec les animateurs.

Durant ces moments, les animateurs mettent aussi en place des temps de concertation avec les enfants pour définir les différentes activités et différents projets qui seront réalisés. C'est l'occasion d'échanger et de rendre les enfants acteurs de leurs loisirs.



Les projets en cours aux NAP

La mairie du futur

Suite à une visite à la maison du patrimoine sur le thème « Mairies, histoire, architecture, symboles », les enfants intéressés par cette exposition ont souhaité créer « leur mairie ». Deux intervenantes participent à cette construction : madame Jeanne Pinel, chargée de communication et de médiation culturelle à la maison du patrimoine qui intervient pour le côté historique; madame Catherine Kiter pour le côté réalisation technique. Début juin, une exposition et une visite guidée des bâtiments publics de notre commune seront proposées.



Fabrication d'épouvantail

Les enfants présents les après-midis libérés sur les sites Fernand Ganne et Robin Noir s'affairent à la création d'épouvantails. Ces étranges créatures serviront de décors et de support pour le spectacle « petit baby et doudou » organisé par la bibliothèque.

Les projets en cours les mercredis

Découverte de l'art

Un cycle découverte des métiers d'art vient d'être lancé. La première séance a eu lieu le mercredi 20 mars. Les enfants se rendront à Etourvy dans l'atelier du maître verrier : Annie Vincent Buffet. Durant les séances, une pièce de verre sera créée.



UNIDAY: la journée de l'engagement solidaire des enfants et des jeunes proposée par l'UNICEF

Nous organiserons début juin une journée autour de l'activité physique, vecteur pour sensibiliser au droit à l'éducation et à l'éducation Pour Tous.

Descente de canoë en juin thème « Seine de Ménage 2019 »

Dans le cadre de la semaine du développement durable (jeudi 30 mai au mercredi 5 juin 2019), Troyes Champagne Métropole et le comité technique du canoë-kayak organise « seine de ménage ». Un groupe d'enfants participera au nettoyage de la seine en canoë. ●



Du changement pour la rentrée de septembre 2019 dans nos écoles

L'occupation des bâtiments scolaire va être modifiée à la rentrée scolaire de septembre 2019.

Pour l'école élémentaire Robin Noir, le premier grand changement vient de la mise en service du nouveau point de restauration directement sur le site Robin Noir : fini les déplacements sur la chaussée pour les élémentaires et le bus pour les maternelles pour aller manger ! Afin d'optimiser l'utilisation des locaux et accueillir dans les meilleures conditions possibles les enfants, le centre de loisirs des vacances scolaires et des mercredis n'aura plus lieu sur Fernand Ganne mais sur Robin Noir à partir d'août 2019. Ainsi, les trois classes actuellement dans le bâtiment « du haut » vont revenir dans le bâtiment « du bas ». Les classes seront donc réunies au sein d'un seul même bâtiment : le bâtiment du bas. Le centre de loisirs (périscolaire Robin Noir, accueil collectif de mineurs mercredi et vacances scolaires) quant à lui, s'installera dans le bâtiment du haut.

Pour l'école Primaire Fernand Ganne, le grand changement viendra de la fermeture de Fernand Ganne 3. Des travaux sont actuellement réalisés durant les périodes de vacances afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'école : rafraîchissement des peintures, isolation phonique et thermique, mise en place de luminaires LED, création d'une nouvelle classe....afin de pouvoir accueillir les 3 classes de FG3 sur le site de FG2 à la rentrée de septembre 2019. L'ensemble des classes élémentaires seront donc regroupées rue Fernand Ganne. ●



Des mardis bien remplis pour les récré-actives de Robin Noir

Pour ce 4^e cycle, l'équipe d'animation a eu une idée particulière : les grands jeux !

Rien d'extraordinaire à première vue, mais cette fois-ci les enfants ont la possibilité de confectionner les outils et de participer soit en tant que joueurs soit en tant qu'encadrant en tenant un stand par exemple. Le principe est simple, un mardi sur deux les enfants préparent ce jeu avec leurs animateurs (idée, dessins, affiches, créations...) et la séance suivante le jeu est proposé à tous les enfants présents en récré-actives.

Le premier s'est déroulé le mardi 6 mars sur le thème du Casino spécial Emoji.

Pour l'occasion, un groupe d'enfants venu exceptionnellement habillé selon le dress code du Casino (vêtement noir et lunettes de soleil) ont tenus les stands, dans lesquels on retrouve : un bar à friandises, le Memo'icone, le 421 avec de très gros dés en mousse, la roulette à émotions et les machines à emojis.

Mardi 19 mars c'est autour d'un jeu de l'oie grandeur nature que les enfants ont pu s'amuser pendant presque 2 heures. Gérard le fermier est venu, accompagné de sa vache Marguerite, chercher de l'aide auprès des enfants. Ces derniers ont dû accomplir diverses épreuves tout au long de la journée pour atteindre la dernière case et obtenir de la vache Marguerite non pas un verre de lait, mais du bon chocolat au lait !

Le dernier grand jeu aura lieu mardi 3 avril sous forme d'escape game. Il réserve de belles surprises aux participants ! ●





Canal sans eau

Les travaux se poursuivent avec la réalisation des noues pour absorber les eaux pluviales, le poste de transformateur électrique, les bordures de trottoirs, les différentes entrées dans les futures propriétés.

La fin des travaux est programmée pour fin avril, avec les espaces verts, les trottoirs, la vélovoie vers Bréviandes. Pourront ensuite démarrer les travaux dans les parcelles. Le début de la construction de la maison de santé est programmé dès juin. Celui de la maison de retraite pour septembre. Pour les terrains destinés aux particuliers, certains sont encore disponibles. ●





Salle périscolaire et restauration scolaire Robin Noir : les travaux avancent

Depuis plusieurs semaines, l'aspect extérieur du bâtiment reste pratiquement inchangé car le gros œuvre terminé, les entreprises se consacrent désormais à l'aménagement intérieur. Il y a d'abord eu l'installation de l'imposant système de ventilation et de son circuit de tuyaux en métal énormes qui parcourt tous les espaces, pour faire circuler l'air et le renouveler en continu afin qu'il soit le plus sain possible tout en récupérant la chaleur qui existe à l'intérieur.

Après l'isolation projetée sur les murs et le plafond, c'est au tour des cloisons d'être installées à la fois sur le contour, mais aussi entre les pièces, ce qui donne une idée plus précise des volumes de ce nouvel espace. Les panneaux solaires prendront place sur le toit dans le courant du mois d'avril.

Notre équipe d'animateurs a eu l'occasion de venir visiter le bâtiment afin de voir par eux-mêmes ce nouvel équipement destiné à l'accueil de nos petits sancéens, qu'ils utiliseront dans les prochains mois. Ouverture prévue en juin avec une mise en service complète dès la rentrée de septembre. ●



Voirie rues Ronsard, Racine, Molière, Corneille et Chénier

Lors de la réunion d'information organisée à l'attention des riverains le 27 mars dernier, nous avons présenté le déroulé des travaux accompagné du maître d'œuvre et du représentant d'Eiffage, entreprise retenue pour réaliser ces travaux de voirie.

A présent que les travaux d'enfouissement des réseaux ont été réalisés et qu'ils sont sur le point de s'achever, les travaux de voirie vont débuter à partir du 08 avril.



La requalification de ces rues va se réaliser en plusieurs phases selon le calendrier suivant :

- Phase 1 : rues Molière et Chénier durant environ 8 semaines.
- Phase 2 : rues Racine et Corneille, pendant 8 semaines.
- Phase 3 : rue Ronsard sur une durée de 6 semaines.

Livraison des travaux à l'automne.

Durant la durée des travaux, des déviations seront mises en place. Pour votre sécurité et celle des agents qui travaillent pour améliorer votre cadre de vie, nous vous demandons de les respecter. Chaque semaine une réunion de chantier sera réalisée sur place pour suivre l'avancement des travaux. Adressez au maire adjoint vos questions ou difficultés en contactant le secrétariat du Centre Technique Municipal au 03 25 49 42 22. ●

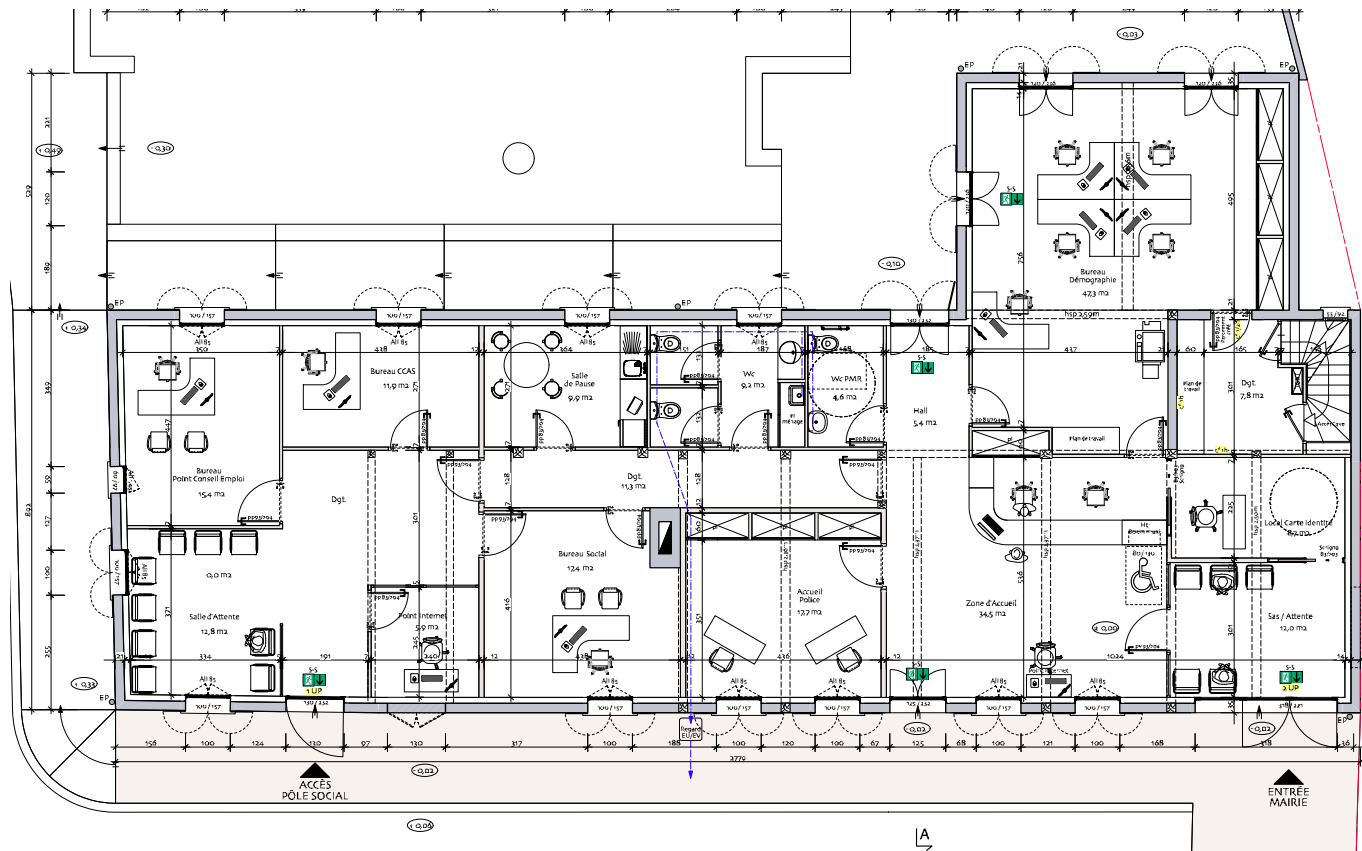




Maison de l'Hôtel de Ville

La maison voisine de la mairie est en plein travaux. En 2018 nous avons changé tous les ouvrants pour une meilleure isolation du bâtiment. Cette année, nous réalisons les travaux d'intérieur pour accueillir en fin d'année, l'accueil démographique, le CCAS et le point conseil emploi. Un permis de construire est en cours d'instruction.

En ce début d'année 2019, le chantier d'insertion bâtiment démonte les plafonds, les sols, les cloisons, pour permettre la reconstruction. Un désamiantage est organisé ce printemps. ●





Maison de retraite de la Moline

Depuis plusieurs années, l'ACVPA a fait le constat d'une nécessité d'un renouveau autour du bâtiment de la maison de retraite. Une structure vieillissante, plus de 40 ans, une adaptation aux normes handicapées difficiles à réaliser sans de gros travaux nécessitant le transfert des résidents, des chambres doubles ne correspondant plus aux demandes des résidents, donc des investissements très lourds en restant dans un univers ancien. Des premières estimations des investissements ont montré un impact très important sur le prix de journée des résidents.

Le groupe DOMIDEP a rencontré la municipalité pour trouver un terrain afin de s'implanter sur la commune ayant une problématique similaire sur leur établissement

d'Auxon. Monsieur le maire, Jean Michel Viart, a proposé à Domidep de rencontrer notre maison de retraite pour envisager un travail commun sur les 2 établissements.

L'aménagement du canal sans eau, fut l'occasion de proposer la construction d'un nouvel établissement commun.

Pour l'ACVPA il n'était pas question de se « marier » avec n'importe qui. Domidep est une structure importante regroupant 67 EHPAD, dont la philosophie est l'accompagnement et le bien vivre au sein de chaque unité. Les actionnaires depuis la création n'ont pas reçu de dividende, contrairement aux principaux groupes nationaux qui font référence. Les résultats de chaque entité sont investis pour améliorer la qualité de vie des résidents et des salariés.

Afin de protéger les acquis des résidents, du personnel et des bénévoles ; de conserver le rôle social de la résidence

de la Moline, l'ACVPA a signé une convention lui permettant d'être présente au sein du futur établissement au conseil de vie sociale (notre conseil d'administration) et de conserver l'animation auprès des résidents. Action si importante grâce aux bénévoles qui chaque jour viennent apporter réconfort, soutien, partage, joie de vivre et bonheur.

Elle s'est assurée contre des reventes, un déménagement hors de la commune de l'établissement, une augmentation des loyers des résidents originaires de la Moline, le maintien de deux chambres temporaires et des 46 lits à l'aide sociale.

Chaque membre du personnel de l'AVCPA s'il le désire sera intégré avec l'union des 2 entités sous le chapitre de Domidep, avec les mêmes avantages et évolutions de carrière.

A deux, on est plus fort. A deux les investissements sont

moins lourds, et les prix de journées pourront être maintenus. A deux, ce sera 2 unités d'Alzheimer qui seront créées pour accueillir des résidents en grandes difficultés. A deux, un avenir des 2 établissements existent.

Un permis de construire est en cours d'instruction pour la nouvelle unité de 105 chambres, avec 2 unités Alzheimer, un PASA. Garder la taille humaine, apporter un accompagnement aux résidents sont les objectifs du projet partagé avec l'ARS et le Conseil Départemental.

La convention signée avec Domidep ayant eu lieu l'année RENOIR il nous a semblé judicieux de baptiser cette nouvelle structure AUGUSTE RENOIR. ●



Vue du jardin extérieur



Vue du jardin intérieur



PLUS PROCHE DES SANCEENS

A l'heure où nous imprimons le bulletin, le texte de ce groupe ne nous a pas été transmis.

CHANGEONS D'AIR

Certains s'étonnent que « Changeons d'air » ait été si peu présente ces derniers temps. Mais la perte de notre chef de file et ami Didier CLOOS a été pour nombre d'entre nous un moment très difficile et nous avons dû faire notre travail de deuil.

Nous n'avons pas une culture qui nous pousse à vénérer les chefs suprêmes mais Didier avait su être un tel catalyseur qu'au sein de notre liste s'étaient retrouvés tout un tas de personnes qui sans lui n'auraient pas eu l'idée de travailler ensemble.

L'idée de base de « Changeons d'air à St Julien » était de rassembler tous les Sancéens qui se reconnaissent dans les valeurs de solidarité et de justice sociale qui étaient au cœur des engagements de Didier. Mais c'était aussi faire confiance dans les capacités de chacun d'être un « expert » dans son domaine de compétences. Certains appellent cela la démocratie participative....

A l'heure où il n'est plus de bon ton d'afficher ses valeurs, nous revendiquons toujours tout ce qui a fait le socle des valeurs « de gauche », sans demander à chacun son appartenance partisane et en s'efforçant de rassembler tous ceux qui se reconnaissent dans des valeurs humanistes.

Au cours de ce mandat nous nous sommes efforcés de représenter une opposition constructive, expliquant sur le fond nos désaccords tout en l'exprimant de manière courtoise.

Force nous est de constater que l'équipe municipale emmenée par Jean-Michel VIART a su nous écouter toujours, et nous entendre parfois. La Maison de Santé, le Beau Dimanche, le Chemin de Mémoire, le Cœur de Vie, nous avons participé pleinement à ces initiatives reprises par la Municipalité. Comme toujours les autres listes vont se présenter comme apolitiques ou d'intérêt municipal. Mais ces masques ne peuvent cacher une réalité politique implacable : Ainsi notre Maire Jean-Michel VIART a pris sa carte aux Républicains. Il ne saurait être question de le lui reprocher. Mais dans ces conditions peut-on encore se parer des atours de l'apolitisme ? Un autre point de désaccord important concerne les tarifs de la cantine et autres activités périscolaires : nous sommes de ceux qui



A SAINT-JULIEN

pensent qu'ils doivent être modulés en fonction des moyens de chacun. Le principe de base étant : chacun abonde selon ses moyens et bénéficie des différentes activités selon ses besoins.

Enfin nous faisons partie de ceux qui pensent qu'un Service Public bien organisé et efficace sera toujours préférable à une concession à une entreprise privée qui cherchera toujours à améliorer sa rentabilité.

Ainsi nous sommes en désaccord sur le fait que la Maison de Retraite de la Moline, aujourd'hui gérée par une Association, soit lors de son transfert sur le site du Canal sans eau confiée à un fond de pension privé. Comment croire alors qu'à terme cela n'engendrera pas de hausse sur les tarifs pratiqués ? Ainsi les plus humbles de nos aînés risquent d'être exclus de fait de la nouvelle structure. Comment peut-on accepter cela ? Vous noterez au passage le silence assourdissant accompagnant ce changement d'orientation....

Un mot encore sur la logique des Métropoles. Elle a été initiée par Nicolas Sarkozy, reprise ensuite par François Hollande et sublimée par Emmanuel Macron et elle tend à confisquer le pouvoir démocratique pour le remettre entre les mains des technocrates. Ainsi de plus en plus de prérogatives municipales sont transférées à Troyes Champagne Métropole et les Conseils Municipaux seront bientôt réduits à de simples chambres d'enregistrement. A chaque transfert de compétence nous sommes les seuls à nous opposer aux projets qui nous sont proposés.

Enfin nous ne sommes pas dans une logique de représentation mais dans une logique d'implication citoyenne. C'est pourquoi nous avons besoin de tous pour enrichir notre projet. Nous allons organiser prochainement des réunions publiques pour que tous ceux qui veulent s'impliquer dans cette démarche puissent nous rejoindre. Donc vous êtes tous les bienvenus si l'Avenir de notre belle commune vous intéresse et si vous partagez nos valeurs.

En attendant nous vous souhaitons un Joyeux Printemps à tous....

Patricia BIZZARI
et Jean-Marc WEINLING au nom de
CHANGEONS D'AIR à ST JULIEN.

AGIR ET CONSTRUIRE

A l'heure où nous imprimons le bulletin, le texte de ce groupe ne nous a pas été transmis.



Marc Moreau, Conseiller municipal indépendant hors majorité.

Le 6 Décembre 2018 j'ai adressé a Monsieur le Maire et à l'ensemble du Conseil Municipal un courrier afin d'ouvrir la discussion avec la France des gilets jaunes. Je proposais d'ouvrir notre Mairie à l'ensemble de nos administrés et de mettre à leur disposition un registre où ils pourraient déposer leurs doléances et laisser une trace de leur situation. Cela leur aurait permis de s'exprimer de façon sereine, offrant une vraie tribune et faire remonter cette consultation à nos députés et au gouvernement. Si j'ai pu m'exprimer lors du conseil municipal du 17 décembre dernier je regrette, une fois encore, après mon courrier concernant les compteurs Linky, lui aussi resté sans débat et sans action, qu'il n'y ai pas eu de débat au sein du Conseil sur une situation qui concerne beaucoup de nos administrés. Dont acte, on ne débat pas au Conseil Municipal de St Julien sur les grands dossiers de notre société. Par ailleurs lors du Conseil du 4 Mars dernier le Maire nous a présenté le ROB 2019 (rapport d'orientation budgétaire) qui préfigure ce que sera le budget primitif. Si ce rapport est plutôt

positif pour la commune car il présente un taux d'endettement très raisonnable de 23,35% et un endettement par habitant de 241 € il à encore, à mon sens, une faiblesse d'importance, ses RAR (restes à réaliser) reportés de 2018 en 2019 qui sont de 3 614 590,00 €. Certes 2 643 940,00 € sont d'ores et déjà engagés mais à quoi sert de décider et budgéter si ce n'est pas mis en œuvre dans des délais raisonnablement plus courts ? Dans notre cas on constate que pas grand chose n'a été réalisé en 2015, 2016 et 2017. Qu'en 2018, début des grands travaux avec la cantine Robin Noir, le Canal sans eau ; pour 2019 la plus grosse tranche du Canal sans eau, peut-être aussi le début des travaux du projet « Coeur de ville » vont fortement impacter sur le prochain mandat 2020-2026 que personne ne maîtrise, les élections municipales étant prévues pour Mars 2020.

Parti indépendant de Karim Kédim

A l'heure où nous imprimons le bulletin, le texte de ce groupe ne nous a pas été transmis.





Activités de l'École Municipale des Sports sancéenne

N'oubliez pas les activités sportives santé bien-être proposées par les agents du service des sports!

Activités seniors

Marche culturelle

Découvrir ou redécouvrir la richesse du patrimoine culturel Sancéen

Quand ? les vendredis 3 mai, 7 juin, 5 juillet et 2 août de 13h30 à 15h45

Lieu de rendez-vous : gymnase municipal de Saint-Julien-les-Villas à 13h30



Marche d'entretien

Quand ? tous les lundis en période scolaire de 14h à 15h

Lieu de rendez-vous : gymnase municipal de Saint-Julien-les-Villas à 13h50

Activités adultes

Marche culturelle

Découvrir ou redécouvrir la richesse du patrimoine culturel Sancéen

Quand ? les vendredis 3 mai, 7 juin, 5 juillet et 2 août de 13h30 à 15h45

Lieu de rendez-vous : gymnase municipal de Saint-Julien-les-Villas à 13h30

Préparation physique - boot camps adultes

Quand ? tous les jeudis en période scolaire de 12h15 à 13h15



1^{er} pas pongiste

Une vingtaine de jeunes, de 6 à 12 ans, se sont rassemblés samedi 16 mars après-midi pour participer au 1^{er} Pas Pongiste organisé par le CASC.

Une dizaine de belles tables de ping pong, bien alignées, étaient prêtes pour accueillir les compétiteurs. Si certains, déjà bien affûtés, ont pu disputer des parties en simple de bonne tenue, le plus grand nombre a profité de l'entraînement proposé de main de maître par Francine et deux de ses collaborateurs adultes.

Dans les tribunes, les parents et autres membres de la famille ont vibrés au rythme des échanges et des prouesses réalisées par leurs enfants.

Un après-midi sportif bien réussi qui a ravi les enfants et les parents. ●

Lieu de rendez-vous : gymnase municipal de Saint-Julien-les-Villas

Activités enfants

Badminton (pour les 8 - 12 ans)

Quand ? tous les mardis en période scolaire de 16h15 à 17h15

Lieu de rendez-vous : gymnase municipal de Saint-Julien-les-Villas



Futsal (pour les 8 - 12 ans)

Quand ? tous les jeudis en période scolaire de 16h15 à 17h15

Lieu de rendez-vous : gymnase municipal de Saint-Julien-les-Villas



Les mercredis sportifs (pour les 8 - 12 ans)

Quand ? tous les mercredis en période scolaire de 13h30 à 16h

Lieu de rendez-vous : gymnase municipal de Saint-Julien-les-Villas



Tarifs

1 séance de découverte offerte par activité

Tarification adulte, la carte de 10 séances : 30€ sancéens/ 50€ extérieurs

Tarification enfant annuelle : 30€ sancéens/ 50€ extérieurs

Pour 2 activités : 60€ sancéens/ 120€ extérieurs

Bons «activ +» acceptés ●





Tournoi du souvenir du Futsal

Vendredi 15 mars s'est disputée au gymnase Ganne la 9^e édition du Tournoi du Souvenir, organisée par Patrick Prunier et Freddy Lefi de la police nationale, pour honorer la mémoire des collègues décédés dans l'exercice de leurs fonctions.

Lors de cette édition, un hommage spécial a été rendu à Maggy Biskupski, Bertrand Marchand et Christophe Van de Rostyne, disparus tragiquement l'année dernière.

Douze équipes de six joueurs étaient engagées, regroupées en deux poules (A et B). Chaque équipe a rencontré les cinq autres de la poule dans un match de 10 minutes. À la fin de ces rencontres, un classement dans chaque poule a été établi. Pour terminer et faire le classement définitif, la première équipe de la poule A a rencontré la première de la poule B, la deuxième de A s'est opposée à la deuxième de B et ainsi de suite.

La finale de cette année a opposé Police 92 aux jeunes de l'ASL. Ce fût une rencontre fort disputée et d'une excellente qualité. C'est l'équipe de Police 92 (Bonnet-Bouteyre) qui s'est imposée avec brio par le score de 2 à 0. On peut dire que c'est la prime à la persévérance puisqu'en neuf participations c'est la première victoire de Police 92, qui s'est ainsi adjugé le magnifique trophée offert par le garage du Méridien.

Ces rencontres ont été suivies par un nombreux public, composé de collègues des différentes forces de sécurité, d'amis et de familiers. On a noté aussi la présence de personnalités départementales, du directeur d'Orpheopolis, de délégations de l'IPA, FFOC, ANAS et MPC.

Cette édition a donc connu un vif succès et l'hommage aux disparus des forces de l'ordre a été à la hauteur des espérances des organisateurs Patrick et Freddy. ●



A vos agendas !

Associations sancéennes

Les associations sancéennes sont conviées à une réunion d'information le **mardi 30 avril 2019** à 18h à la salle polyvalente. Cette rencontre, pilotée par la ville de Saint-Julien-les-Villas, avec l'appui de partenaires institutionnels, sera l'occasion d'échanger sur le thème de la « vie associative » et plus particulièrement sur le fonctionnement d'une association.

Trottinettes en Fêtes

Venez randonner en trottinette dans les rues de Saint-Julien-les-Villas ! Pour la première fois, le service des sports vous invite à une randonnée familiale en trottinette le **vendredi 17 mai 2019** de 19h à 22h depuis le parking de la salle polyvalente. Au programme :

- 19h : accueil et animations autour de la trottinette
- 19h45 : départ de la première randonnée trottinettes pour les familles
- 21h : retour de la rando
- 21h15 : départ de la deuxième randonnée trottinettes pour les chevronnés
- 22h : retour de la rando

Alors, tous à vos trottinettes ! ●





Grand gala de Handball féminin au Gymnase Ganne

Samedi 2 mars, à partir de 14h45, s'est déroulé au gymnase Ganne un superbe après-midi non-stop de handball féminin, proposé par les équipes du club local Rosières Saint Julien Handball.

Un menu très copieux offert par le RSJH aux amateurs de handball avec comme entrée trois rencontres de jeunes (U 13F RSJH contre AY, U15F RSJH contre Arcis, U18F RDJH contre Sainte Maure) et comme attraction principale, le derby opposant les équipes fanions des deux clubs aubois évoluant en Nationale 2 : Rosières Saint Julien Handball contre Sainte Maure.

Trois rencontres de jeunes

Les rencontres de jeunes en lever de rideau ont permis d'apprécier le sérieux et la qualité de la formation au sein du club caillotin sancéen. Une politique constructive qui permet à l'association de préparer l'avenir en misant sur les jeunes.

Dans la première rencontre des U13, les jeunes du RSJH, plus aguerries et solidaires, ont littéralement écrasé l'équipe de AY par le score sans appel de 32 à 6. Les U15F de Rosières Saint Julien, dans leur duel contre Piney, ont été plus laborieuses mais très efficaces. Elles se sont imposées par 31 à 22. Enfin, en U18F, l'équipe « réserve » de RSJH n'a pas pu contrer la légère domination de son homologue de Saint Maure. Elle s'est inclinée, au terme d'une belle prestation 17 à 20.

Le derby : RSJH contre Sainte Maure

La rencontre phare de la soirée a tenu toutes ses promesses. Ce fut une rencontre très disputée dans laquelle le poids des fautes a été déterminant - fautes qui ont profité en première mi-temps aux « sanceo-caillotines » et dans la deuxième aux visiteurs. Le premier quart d'heure a été favorable aux filles de Carole Martin, grâce à l'efficacité de Ngoli et Parisel. Par la suite et après l'égalisation (7 - 7, 15^e), les filles de Cathy Mayayo, ont pris le dessus et mené au score jusqu'à la 51^e minute (20-19). À la fin du match, deux nouvelles exclusions dans les rangs de Rosières Saint Julien ont permis à Saint Maure de revenir au score et de l'emporter 23 à 21.

Cette deuxième confrontation officielle a permis de constater que l'écart entre les deux formations se réduit. Il faut rappeler que RSJH vient juste de monter en Nationale 2 alors que Saint Maure évoluait déjà l'an dernier en Nationale I. Le résultat de la rencontre permet à Sainte Maure de conforter sa 2^e place de la poule 5 en Nationale 2. Rosières Saint Julien y occupe l'honorable place de 6^e.

Il est à souligner que ce derby entre les deux meilleures équipes de handball aubois a attiré au gymnase une belle affluence d'environ 950 personnes. ●





Cyclisme

Excellent départ de la saison de cyclotourisme du VCS



Samedi 23 février, le Vélo Club Sancéen a fort bien entamé la saison de cyclotourisme avec la journée forte des 55 km des Balades Sancéennes. Une météo très favorable avec un soleil printanier a rendu cette sortie très attractive et agréable.

Pour ce premier brevet de l'année, les dirigeants du VCS ont donné rendez-vous aux amateurs de cyclisme à l'espace Grimont pour s'inscrire à partir de 13h45. Dès 13h30, une foule de cyclos attendait devant le local l'ouverture pour s'inscrire et prendre la carte de route.

On a enregistré une excellente participation, puisque 306 cyclos, émanant des différents clubs de la région, ont pris le départ. Ils se sont élancés à 13h50 pour faire le parcours Bleu (55 km sans grandes difficultés) qui les a conduit jusqu'à Saint Jean de Bonneval et la Vendue-Mignot, avec un retour par la vallée de la Seine (Clerey-Verrières-Saint Julien). Les premiers cyclos de retour sont arrivés vers 16h20, et ils ont pu partager la collation offerte par le VCS avec les autres participants.

Une mention spéciale est à attribuer à toute l'équipe de bénévoles du club qui était présente sur place dès 13h15 et sur le parcours pour assurer la sécurité et le ravitaillement à Vaudes.

Toutefois, ça a été une journée particulière et triste. En effet, les sociétaires du VCS ont volontairement retardé leur propre départ pour rendre hommage à leur camarade Michel Rincet, décédé accidentellement le jeudi 14 février. Ce fût une cérémonie intime et digne avec des instants de recueillement et d'émotion, terminée par une minute de silence. ●

Mention « Très bien » pour le Vélo Club Sancéen au Challenge de France 2018

Le Challenge de France (souvenir Jean Pierre Guillot), organisé par la Fédération Française de Cyclisme, est un baromètre de l'engagement et de l'implication des clubs français affiliés dans l'ensemble des activités fédérales.

Le but est d'inciter et de motiver les membres adhérents à participer aux organisations les plus remarquables de la FFC. Ce challenge est basé sur la participation des cyclotouristes licenciés aux manifestations ou événements, et des clubs à certaines organisations figurant sur une liste préétablie et homologuée. Des points sont attribués à un club en fonction du nombre de participants du club aux manifestations retenues. Le classement est établi par le délégué fédéral chargé du challenge.



Ainsi, dans la catégorie de clubs de plus de 75 licenciés, le Vélo Club Sancéen se classe 11^e sur 337 clubs classés, et 2^e de la région Grand Est, derrière Toul (2^e au niveau national). C'est bien sûr le meilleur classement jamais obtenu jusqu'à présent par le VCS. Une excellente performance pour le club et ses dirigeants, qui témoignent de leur bonne orientation et de leur implication dans les actions fédérales et régionales.

Il faut encore souligner la très bonne ambiance qui règne dans l'association et surtout, le dévouement et la participation de tous les sociétaires aux manifestations organisées par le club. ●





Gymnastique : concours départemental par équipes de la FCSF

Samedi 9 mars, toute la journée, s'est déroulé au gymnase Ganne un concours de gymnastique artistique, organisé par le club local des Ecureuils sous l'égide de la FCSF.

Rappelons que la philosophie de la FCSF est de développer des actions sportives, culturelles et socio-éducatives ainsi que des actions de loisirs pour tous.

Cinq clubs aubois (La Jeune Garde de Bar sur Aube, Les Bergeronnettes de Saint André, les Ecureuils de Saint-Julien, l'Étoile de Pont Sainte Marie et l'Union d'Ervy le Chatel) ont dépêché plus de 200 gymnastes, masculins et féminins, dans les différentes catégories d'âge : mini-poussines, poussines, jeunesses et aînées.

Les gymnastes se sont affrontés sur les quatre disciplines habituelles : saut, barres asymétriques, poutre et sol. Le matin, ont concouru essentiellement les jeunesses et l'après-midi, toutes les autres catégories, notamment, les aînées et les poussines.

Un public nombreux de connaisseurs et de familiers des concurrentes a suivi très attentivement les démonstrations des participantes.

Au niveau des résultats, les équipes des Bergeronnettes ont raflé les titres en mini-poussines, poussines et jeunesses (catégories A et B). L'équipe d'Ervy s'est imposé en aînées. Le club local des Ecureuils s'est particulièrement illustré et a remporté le trophée toutes catégories.

Chez les garçons, Benjamin Fondeur de Pont Sainte Marie, a remporté le concours départemental en pupilles et son co-équipier Luca Larbaletier a gagné le concours de Jeunes poussins. ●



Vendeuvre bat Saint-Julien-les-Villas

Le Tennis Club Vendeuvre 1 bat le Tennis Club Sancéen 1 en finale départementale de 4^e série mixte.

Aux récents championnats de l'Aube d'hiver, le Tennis Club Sancéen présentait plusieurs équipes mixtes. L'équipe 1 mixte s'est fort bien illustrée puisqu'elle a terminé première invaincue de la poule B dans laquelle figurait 5 équipes. Elle s'est donc qualifiée pour le tableau final de 4^e série. En quart, le Tennis Club Sancéen a battu Crenoy 1 (3 à 0). Puis en demi-finale, elle s'est imposée à Plancy 1 (3 à 0). En finale, l'équipe sancéenne s'est inclinée face au T.C. Vendeuvre 1, par le score de 1 à 2. ●

Résultats de la rencontre

Aurélié KERLAU (30/1 - Vend) bat Nathalie CAVALLASCA (30/1- TCS) : 6-2, 6-1

Pierre Julien RONDEAUX (30/1 -TCS) bat Alexandre BAUT (30/1 - Vend) : 6-2, 6-1

Cédric BOUCHERAT (30/1 - Vend) bat Alain GUICHARD (30/1-TCS) : 6-3, 6-4





Pierre Mignot et Patrick Trajevski

Tennis : Emmanuelle Maizières chez les dames et Patrick Trajevski chez les messieurs s'adjugent le tournoi interne du Tennis Club Sancéen

Les dirigeants du Tennis Club Sancéen ont organisé, comme les années précédentes pendant la période hivernale, le tournoi interne en simple dames et messieurs et en double. Cette manifestation a suscité un grand engouement parmi les sociétaires puisqu'une petite centaine d'entre eux s'est inscrite. Le tableau de simple messieurs a enregistré 44 joueurs.

C'était un tableau progressif dont les premières rencontres ont débuté à la mi-décembre. Les finales viennent de se dérouler le weekend du 19 mars. On a pu relever la participation d'une dizaine de nouveaux sociétaires dans les différentes catégories, ce qui a donné lieu à des matchs inédits, fort intéressants. Dans l'ensemble la logique du classement a été respectée. Notons toutefois les belles performances de Freddy Ganne (à 15/4) et de Gael Cavallasca (à 15/3). ●

Principaux résultats

Finale Simple Messieurs : Patrick Trajevski bat Pierre Mignot : 6-3, 7-5

Finale du simple Dames : Emmanuelle Maizières (30) bat Héléne Gallois (30/3) : 6-4, 7-5

Finale du double mixte : E. Maizières - J. Abrantes battent H. Gallois - M. Chandelier : 6-4, 6-1

Développement durable - Michel BROUILLET



Tri du papier

Le décret du 10 mars 2016 encourage à trier les 5 principaux déchets (bois, verre, carton, plastique, papier).

Depuis le 1er janvier 2018, le tri du papier est imposé aux entreprises de plus de vingt salariés ou collectivités de plus de cinquante personnes.

Pour appliquer la loi relative à la transition énergétique, la mairie de Saint-Julien-les-Villas a mis en place depuis deux ans un circuit de collecte du papier dans tous les services.

La Poste et son service RECY'GO est le prestataire choisi pour garantir un service de ramassage confidentiel et sécurisé. Pour l'année 2018, le poids en papier récolté a atteint **1131 kg**. ●





Tri Sélectif

Retrouvez les informations sur le tri sélectif sur notre site www.saintjulienlesvillas.fr. Vos sacs jaunes sont disponibles au Centre des Services Techniques de 8h à 12h et de 13h30 à 16h40 du lundi au vendredi.

Un numéro en cas de problème ?

TROYES CHAMPAGNE METROPOLE
Service Gestion Collecte des Déchets
03.25.45.27.30 ●

DANS MON BAC / SAC JAUNE JE METS QUOI ?

EMBALLAGES EN CARTON
(BRIQUES, CARTONNETTES, GRANDS CARTONS PLIÉS)

BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
(BOUTELLES D'EAU, DE LAIT, FLACONS DE LESSIVE, DE SAVON, DE PRODUITS D'ENTRETIEN)

EMBALLAGES EN MÉTAL
(CANÉTTES DE SODA, CONSERVES, BOUTELLES DE SIROP, AÉROSOLS, BARQUETTES EN ALUMINIUM)

LES ERREURS À ÉVITER
Couches, mouchoirs jetables, papier essuie-tout, pots de yaourt, barquettes plastiques, restes alimentaires, verre, emballages non vidés

ASTUCES
• Dois-je laver mes emballages en plastique ou métal ?
NON, il suffit simplement de bien les vider.
• Pour les cartons : pensez à retirer les cerclages, les films plastiques et le polystyrène.

LES BOUCHONS ET COUVERCLES SONT ACCEPTÉS, DE PRÉFÉRENCE BIEN VISSÉS.

ET PUIS C'EST TOUT !

Semaine Européenne du Développement Durable

Comme chaque année, Saint-Julien-les-Villas participe à la semaine Européenne du Développement Durable. De nombreuses manifestations sont également organisées dans les communes de Troyes Champagne Métropole. Le thème de «l'arbre» a été retenu cette année. Le parc Grimont sera les 7, 8 et 9 juin le centre des animations.

Au programme

• Arbres décorés

Les troncs d'arbres habillés par le club des aînés

• Arbres sculptés

Les 7, 8 et 9 juin : démonstrations par Chris Lambert - sculpteur à la tronçonneuse.

• Promenade dans les parcs

Vendredi 07 juin : départ à 18h sur le parking à l'entrée du parc. Randonnée en famille du parc Grimont au parc de La Moline. Retour en calèche Hippomobile pour les enfants. ●



Entretien des trottoirs

Le printemps est de retour et avec lui la repousse des herbes indésirables. Soleil, chaleur et un peu de pluie et voilà... nos trottoirs avec de nombreux adventices.

Avec le «0 phyto», la volonté municipale est le : ni produit, ni flamme, ni eau chaude.

L'entretien des trottoirs s'effectue uniquement à la binette par les agents de l'association Solidarité Emploi Service. ●



SEINE de Ménage 2019

Rendez-vous mardi 04 juin

Comme chaque année, lors de la semaine Européenne du Développement Durable, l'opération «Seine de Ménage» vous attend pour une descente de la Seine.

L'objectif reste le même : descendre la rivière en canoë tout en ramassant les déchets flottants ou bloqués par les branches.

Départ à 18h30 de la base canoë-kayak de Saint-Julien-les-Villas. L'inscription est gratuite mais les places sont limitées.

Contact : Louis Campestrini, Club Nautique Aubeois au 06.50.85.13.84 ●





Inscription au concours des maisons fleuries



Vous souhaitez participer au concours :

- Jardin fleuri
- Balcon ou fenêtres fleuris
- Etablissement commercial
- Espace public jardiné

Retrouvez sur le site internet de la commune www.saintjulienlesvillas.fr le bulletin d'inscription et le règlement du concours.

Pour adresser votre candidature :

- par voie postale :
Mairie de Saint-Julien-les-Villas
3 rue de l'Hotel de ville
 - par mail : thomas.belthier@saintjulienlesvillas.fr
- Renseignements au 03 25 49 42 22 ●



Coups de Vent

Lundi 4 mars, un avis de tempête avec vigilance orange était annoncé par la Préfecture. Des rafales ont traversé notre commune en provoquant quelques dégâts, sans dommage fort heureusement. Nos services techniques étaient sur le terrain pour plusieurs sorties exceptionnelles.

Alors, attention ! Soyons vigilant à l'état de santé de nos arbres ! Des précautions doivent être prises sur les arbres se trouvant à proximité des réseaux électriques, téléphoniques, proches des habitations ou au bord d'une route. Les propriétaires doivent faire preuve du principe de précaution. ●



Connaissez-vous les arbres de notre commune?

(par Michel BROUILLET et Thomas BELTHIER)

Nom commun : Pin sylvestre

Nom botanic : Pinus sylvestris

Famille : Pinaceae

Origine : Nord de l'Europe et de l'Asie

Feuillage : aiguilles de 5 à 8 cm réunies par 2, légèrement vrillées et pointues, persistant, couleur gris-vert bleuté

Fruits : petits cônes de 3 à 5 cm, de couleur brun jaunâtre mat

Hauteur adulte : peut atteindre 40 mètres

Particularité : longévité de 150 à 200 ans, écorce orangée dans les parties supérieures

Originalité : sûrement le bois le plus utilisé en menuiserie et en charpente

Vous pouvez en admirer au parc Grimont, à proximité de la mare aux canards ●





Plantations de Printemps

De nouveaux espaces paysagers ont été aménagés en ce début d'année 2019. Le choix des végétaux, la diminution des coûts d'entretien (taille, désherbage) et la gestion raisonnée de l'eau justifient les enjeux économiques. Ce sont aussi nos engagements pour valoriser notre commune à l'obtention du label des «Villes et villages fleuris».



Allée Château des Cours

Dans l'objectif d'améliorer notre cadre de vie par un visuel plus sympathique, des massifs couvre-sol avec des plantes rampantes et vivaces ont été plantées à chaque pied d'arbre. Des bâches biodégradables limiteront la pousse des plantes indésirables

Canotiers-Terrenoire

Dans le but d'avoir un végétal en toutes saisons, des bambous sélectionnés, des potentilles et des saules crevettes harmonisent le décor sur l'ensemble du carrefour Canotiers-Terrenoire.

Un paillage de bois Rameal fragmenté, récupéré de la taille de nos arbres, vient conserver l'humidité au sol.



Entrée de ville

Les projets paysagers des entrées Sud de la ville se terminent. Après les gabions route de Baire et le cheminement route Marcel Bidot, les Services Techniques Municipaux viennent d'aménager la porte d'entrée route de Verrières. Une longue bande plantée de sureaux noirs viendra cacher le mur tagué d'horribles graffitis et assurera la biodiversité grâce à leurs baies très appréciées des oiseaux. ●



Théâtre

Première à Broadway

Une équipe de théâtre, les Vaudevillesques, est sélectionnée pour représenter la France à Broadway. Elle joue la pièce «Elmer le voleur» qui sera à l'affiche du Theater British Way dès leur première représentation. Mille places dans ce théâtre ! La consécration pour ces acteurs amateurs!

Mais Monsieur Baradoux, leur mécène, exige que son fils Christophe, simplet, maladroit, totalement incompetent, ait un rôle dans la pièce. Tout devient compliqué, improbable et jusqu'où?

Une comédie drôle, parfois absurde, riche en rebondissements qui nous a plongé dans les coulisses du théâtre, l'univers des répétitions et les déboires d'une troupe amateurs.

Merci à toute l'équipe «GUILLEMIGELE» et Bravo à Patricia Belbezier pour cette mise en scène. ●



Les héritiers



Une comédie de mœurs d'Alain Prier.

Un soir d'hiver, dans un appartement parisien où le froid règne car la chaudière est en panne, se retrouvent les protagonistes : une veuve éplorée, un fidèle ami, des héritiers qui s'incrument, entourés d'une drôle de chauffagiste et d'un personnage inattendu qui va entraîner encore plus de désillusions autour de situations cocasses.

En résumé ça fait mal mais ça fait rire. Bravo à la troupe Les Marcignols ! ●

Ah! ça ira, ça ira!

Une révolution, menée tambour battant, pour rire. Et on a beaucoup rit avec ces huit révolutionnaires et ces quatre personnages de la noblesse.

Une révolution à la campagne qui, écrite en avril, a un goût d'aujourd'hui.

Magnifique interprétation par COME 10 ! On en redemande! ●



Thé dansant - 2^e édition

par Martine Jobé

L'association Saint Julien Loisirs Détente a organisé le jeudi 14 février - jour de la St Valentin - son 2^e thé dansant avec l'accordéoniste Pierre Alain Krummennacher à la salle polyvalente. Les danseurs furent nombreux sur la piste de danse tout au long de l'après midi.



Un prochain thé dansant est prévu le **jeudi 14 novembre 2019** avec le même musicien qui a su enthousiasmer tous les danseurs. ●



Concert de la nouvelle année de l'École de Musique

par Jean-Yves de Boudemange

Comme à l'accoutumée, l'école de musique de Saint-Julien-les-Villas nous a prouvé la qualité de son enseignement lors de son concert de début d'année. Isabelle Henry, secondée par une équipe de professeurs qui n'ont plus à prouver leur compétence, a préparé un programme vivant où chaque élève, qu'il soit enfant ou adulte, trouve sa place pour une harmonie de plus en plus complexe.

«Apprivoiser» dit le Petit Prince de Saint Exupéry, «c'est créer des liens». C'est ce que les élèves, les enseignants et aussi toutes les petites mains, en particulier la technique, font pour que le concert soit le meilleur possible. Et ils y parviennent, car «on ne connaît que les choses qu'on apprivoise» dit toujours le Petit Prince. Or la musique, c'est un art où l'on ne peut œuvrer seul dans son coin. Chacun a sa tâche et apporte sa contribution et sa compétence, tout en écoutant et en participant à un ensemble. La musique permet d'aborder les vraies valeurs humaines d'écoute, d'engagement, de rigueur et de responsabilité, chacun à son niveau, depuis les «petits poussins» jusqu'aux «classes sup.»



C'est ainsi que monsieur le maire, Jean-Michel Viart, a remis un chèque-cadeau de 50 euros à la jeune violoniste Lucie Cousin, presque 15 ans, de la part du Conseil Départemental. Lucie, actuellement scolarisée en 3^e, est dans sa 6^e année de violon, dans la classe de Patrick Santa. Elle a participé aux divers orchestres et ensembles de l'École de Musique en débutant par l'orchestre à cordes «Pous-sins» puis «Junior» et enfin maintenant le «Grand Orchestre». Dans son discours, monsieur le maire a redit combien il était fier de l'École de Musique de Saint-Julien-les-Villas, de l'encadrement comme des 221 élèves, et en particulier de ceux qui ont rejoint l'Harmonie l'Indépendante. ●



Carnaval du CASC

Par Jean-Marc Rey

Pour la 3^e année consécutive le CASC (Centre d'Animation Sportif et Culturel) de Saint-Julien-les-Villas organisait justement «le» carnaval de la commune.

Dans la salle polyvalente environ 300 personnes, adultes et surtout bien sûr enfants de la ville, ont assisté au spectacle de clowns assuré par «Chouquette et Cacahouète». Ceux-ci ont fait participer les enfants aux «Carambars d'Or» soit la remise du prix au meilleur clown, avec le succès habituel.



Puis vint le moment attendu du concours de déguisement au cours duquel 5 catégories ont été définies, du plus jeune (quelques mois!) au plus âgé (plus de 80 ans).

Enfin a eu lieu le traditionnel goûter avec les gâteaux élaborés par les participants de la Maison de Retraite de Saint-Julien qui étaient bien évidemment présents et déguisés; les divers gâteaux ainsi que les boissons étaient offerts par le CASC organisateur.

En fin d'après-midi tout le monde rentrait à la maison, rassasié et ravi. ●

Maison de retraite de la Moline

Rencontres intergénérationnelles



Pendant les vacances de février 2019 une belle rencontre a eu lieu entre les enfants du centre de loisirs de Saint-Julien-les-Villas et les résidents. Un projet autour du sens et des émotions a été élaboré par Laurie, stagiaire en BP JEPS animation. La première approche a été sur le partage et la sensibilisation via le toucher et la matière. Cette séance a consisté à se peindre réciproquement les mains à l'aide de pinceaux et déposer les empreintes de l'enfant et de la personne âgée sur papier.

La deuxième étape a été de prendre en photo ce binôme et remettre ce cliché à la personne âgée en souvenir de cet échange. Une prochaine rencontre aura lieu avec un nouveau projet, mené par les enfants et intitulé « expérience scientifique ». Ce jeune public devra construire des maquettes de volcans et expliquer les différentes étapes de fabrication aux résidents. L'objectif général de ce projet est de continuer à créer du lien.

Les rencontres Carnaval

Mercredi 20 mars, les résidents ont été cordialement invités à la journée carnaval organisée par le CASC. Cet événement a eu lieu à la salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas. Dès le matin, les résidents ont préparé des gâteaux pour cette occasion. Ils n'ont pas hésité à se déguiser pour rejoindre le public, ont profité du spectacle et du concours de déguisement dans la catégorie « personne âgée ». C'est madame Chantal Hugot, résidente de notre établissement, qui a remporté le concours. Les participants sont prêts à renouveler le projet l'an prochain. Ils sont satisfaits de cette belle journée conviviale.



Carnaval à la résidence

Pour faire la fête les résidents sont toujours volontaires ! Comme le veut la tradition et d'après les fêtes calendaires, Margarida l'animatrice de l'Ehpad a débuté sa journée par la décoration de la salle de restauration afin de créer un décor sur le thème de carnaval avec des mannequins, chapeaux, plumes... Dès 14h30 monsieur Jean Claude Lagasse a ouvert le spectacle avec un répertoire très dynamique. Cette belle rencontre a fédéré 90 participants de différents établissements pour personnes âgées dépendantes de l'Aube. Cet après midi festif a créé beaucoup d'émotions. Toutes les personnes présentes étaient déguisées ou accessoirisées pour l'occasion. L'après midi s'est finalisé par un goûter composé de beignets, de cidre et de jus de fruits.



Exposition vente de Pâques

A l'approche de Pâques, les ateliers de créativité ont débuté. Une quinzaine de résidents, accompagnés de bénévoles, œuvre pour réaliser de beaux objets pour la vente de Pâques qui est prévue le vendredi 12 et samedi 13 avril de 14h à 18h dans la salle d'animation de la résidence. Ces séances permettent aux participants de faire travailler la motricité fine. Le bénéfice de cette vente est réinvesti dans l'animation. ●





Audition des élèves de l'École Municipale de Musique de Saint-Julien-les-Villas

Vendredi 29 janvier 1999, s'est déroulée salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas, la traditionnelle audition des élèves de l'École de Musique. C'est devant une salle attentive que se sont produits les élèves des classes de guitare, flûte traversière, piano, alto, violon et percussions.

Le Quatuor de flûtes traversières ouvrait le concert composé de Aude Astier, Anne-Claire Podlipski, Germain Malnoury et de leur professeur Jack Lévêque, ils interprétèrent un arrangement du "Clair de Lune" de Claude Debussy puis un moderato en Sol mineur de Koëler. Suivait en duo "la valse à 1 000 temps" de G. Meunier avec à la flûte Gwenaelle Delaplanche accompagnée au piano par Elodie Boutin. Les classes de flûte laissèrent la place aux classes de guitare sous la responsabilité de Sébastien Vachez et Gaël Cologan. Romain Gamory et Maxime Mathy jouèrent "menuet en rondeau" de J.P. Rameau, Laurie Potier un prélude de Villa Lobos, puis elle soutint la flûte d'Anne-Claire Podlipski dans une très belle interprétation de la "Sicilienne" de Pergolèse. Puis Weber, Debussy, Poulenc, Chopin, Villa Lobos et Katchaturian furent interprétés

avec talent par Sarah Auer, Florian Aimé, Florian Delatte, Mathieu Brégeaut, Anne Sion, Elodie Boutin et Marion Cinget qui représentaient la classe de piano de Marie-Christine Delvincourt.

La soirée se poursuivait avec les élèves de Patrick Santa et Larissa Leclair responsables des classes de violon et violoncelle, Caroline Bernaud-Bianco, Alexandre Tomtala, Mathieu Delagne, Yolande Ledin, Anthony Aimé, Vincent Roy, Hélène Holtzwarth, Soizic Delaplanche, Marion Virodoff, Marine Mayer, Jeanne Martel et Magdalène Villetet accompagnés par Sébastien Cabral, Nathalie Derangère, Jérémie Gotti, Fanny Reve, Florian Aimé, Marion Cinget, Elodie Boutin élèves des classes de piano de Marie-Christine Delvincourt et Patrice Kahne enchantèrent l'auditoire de la salle polyvalente par l'affirmation de leur jeune talent.

Daphné Guyard élève de la classe d'orgue de Patrice Kahne interprétait trois partitas de Pachelbel, Sébastien Hoens élève de la classe de percussions de Philippe Durand exécutait à la batterie "Osmose" de Juskoviak, et pour terminer cette audition, Lucas Cinget élève de la classe de clarinette de Jean-Pierre Jost, accompagné au piano par sa sœur Marion interpréta avec beaucoup de sensibilité la très belle "Valsinella" de Maurice Faillenot.

Le Directeur de l'École Municipale de Musique, Patrice Kahne tenait à remercier tous les élèves et leurs professeurs pour cette belle prestation, puis il annonçait les prochaines manifestations de l'école à savoir :

- concert de musique de chambre (piano, flûte, violoncelle), par les professeurs de l'école le 9 mars prochain à l'auditorium de l'École de Musique,
- récital de piano le 7 mai

1999, salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas,
- audition des classes de violoncelle et trompette ainsi que des jeunes élèves le 18 mai 1999, salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas.

L'École Municipale de Musique

L'École Municipale de Musique de Saint-Julien-les-Villas, dispense depuis 1990 un enseignement musical très complet destiné en priorité aux habitants de la Commune. Formation musicale pour tous, éveil musical pour les petits à partir de 4 ans ainsi que les disciplines instrumentales suivantes : piano, violon, alto, violoncelle, guitare, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, percussions, orchestre, ensembles de musique de chambre.

Jumelée depuis 1992 avec l'école allemande "Andréas Werckmeister" de Wernigerode, l'École Municipale de Saint-Julien-les-Villas se veut dès aujourd'hui tournée vers l'Europe.

En constante relation avec les autres écoles municipales de l'Agglomération Troyenne et le Conservatoire National de Troyes, l'École de Saint-Julien-les-Villas est également l'organisatrice d'un concours régional annuel "Nicolas Siret", destiné à encourager une confrontation amicale entre tous les jeunes musiciens de la Région Champagne-Ardenne.

Prochaines portes ouvertes à l'école de musique (derrière l'église)

Mardi 22 juin 1999 de 10 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 20 h 00

Renseignement : 40, rue Gambetta - tél. 03 25 71 79 62

Secrétariat ouvert :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 15 h 30 à 17 h 30
le Mercredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30



A l'occasion de ses 10 ans en l'an 2000, l'orchestre de l'École de Musique se produira en concert



Permanence conciliateur de justice, Jean-Paul CHARDIN

Jeudi 11 et 25/04/2019, 09 et 23/05, 09 et 20/06

(sous réserve de modification éventuelle)

À l'hôtel de ville de Pont-Sainte-Marie de 08h45 à 12h -
03 25 81 20 54

À l'espace Sénardes de 14h15 à 18h - 03 25 42 20 70

Assistant social

Mardi après-midi sur rdv au 03.25.46.44.73

CCAS

Contact : Béatrice Guyot 03.25.71.79.38

Police municipale

Numéro de la patrouille : 06.75.21.42.06

Les sacs de tri

Récupérez-les au centre technique municipal : 65 rue Carnot

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h40

Déchèterie de Saint-Julien-les-Villas

Rue du Pré Saint-Jean à Saint-Julien-les-Villas - 03 25 49 65 89

Horaires d'ouverture :

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 15h à 19h
- mardi : fermé
- samedi : 9h à 19h
- dimanche : 10h à 12h30

Ouverte toute l'année sauf les jours fériés.

L'accès à la déchèterie est exclusivement réservé aux particuliers

Ouverture du cimetière

Du 1 mars au 1 novembre : 8h00-18h30

Du 2 novembre au 28 février : 8h00-17h30

Les 1^{er} et 2 novembre : ouverture exceptionnelle jusqu'à 19h00

Les passeports et cartes d'identité

Pré-enregistrez-vous en ligne sur le site de la commune

Prenez RDV au 03.25.71.79.30

Etat civil

Naissances

Décembre

08 : Achille CERISEL

22 : Giusi AUBIN

30 : Yuna DEPLANCHE

Janvier

31 : Kiara DORMEUX

Février

09 : Louis LAMY

Mars

06 : Lorys BILLOTTET

07 : Adam GNAHOUA FÉ

14 : Ilyas SAHAN

Toutes nos félicitations aux parents !

Mariages

Février

09 : Evrard MALHERBE et Dounia AGHARBI

Mars

02 : Loïc FIDAHOUSSEN et Elodie PATARD

Toutes nos félicitations aux heureux mariés !

Décès

Décembre

05 : Salah BOUCHARAB, 66 ans

08 : Jean GRATALOUP, 85 ans

12 : Jacqueline BOULANGER épouse LAURENS, 82 ans

22 : José CHAMPAGNE, 58 ans

23 : Maurice GREMAUX, 91 ans

24 : Renée VÉROLOT veuve GACHÉ, 78 ans

27 : Sylvain QUENTIN, 70 ans

28 : Monique WILK épouse GUIGNON 78 ans

Janvier

1^{er} : Alain KERHOAS, 80 ans

04 : Andréa PSALMON veuve BRULEY, 88 ans

13 : Pierre BÉNARD, 81 ans

13 : Ada SETTIMI épouse BARBERIO, 72 ans

18 : Hervé PIERLOT, 60 ans

20 : René CONNÉGAN, 94 ans

24 : Manuel LAPROYE, 57 ans

24 : Denis WENGER, 67 ans

30 : Robert FERREIRA de MOURA

30 : Alain MEYER, 76 ans

Février

1^{er} : Michel WAFLARD, 76 ans

06 : Marius PASCAL, 93 ans

06 : Bernard LHEUREUX, 95 ans

10 : Gabrielle BRANCHE veuve GUILVERT, 97 ans

13 : Christiane THÉRY veuve HAYER, 86 ans

17 : Simone Monique Suzanne COSSON épouse NAUDIN 94 ans

21 : Roger CLIGNY 89 ans

25 : Michel Charles THIOU 79 ans

26 : Daniel Claude DILIGENT 81 ans

27 : Philippe Jacques JEANNARD 64 ans

Mars

02 : Michel THOMASSIN 91 ans

04 : André Henri Joseph MARISY 91 ans

05 : Geneviève Marthe SOUVERAIN 95 ans

06 : Jean Pierre CLAUDE 77 ans

08 : Victoria Marie DARDE Veuve BORGOGNONE 95 ans

11 : Francis Denis Michel CARPENTIER 63 ans

16 : Jeannine TAVARON 84 ans

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

Nouveauté à Saint Julien les Villas

Marché nocturne

Le jeudi 23 mai 2019 au parc Grimont de 18h à 22h

De nombreux produits naturels et locaux pour le plaisir des yeux et des papilles !



Intermarché SUPER leDRIVE

130 Av. Michel BAROIN – St Julien les villas

www.drive.intermarche.com

Indiquez le code postal de ST JULIEN LES VILLAS : 10800

SERVICES Intermarché



7 m (50 cartons)



12 m (80 cartons)



13 m (84 cartons)



15 m (92 cartons)



20 m avec Hayon (100 cartons)



Minibus 9 personnes

LOCATION TEL : 03 25 71 50 00



Station Gaz



Station lavage



Gonflage pneu



Pharmacie



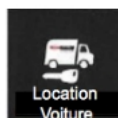
Fleuriste



Loterie FDJ



Essence
24h/24h



Location
Voiture



Billetterie
Spectacles



Presse



Poste



Drive

**OUVERTURE DU LUNDI AU SAMEDI 8H30 à 20H00
DIMANCHE : 8H30 à 12H30**

The poster features a central title 'FETE NATIONALE' on a red ribbon, followed by '14 JUILLET 2019' in large, bold, black brush-style font. The background is decorated with red and blue balloons, stylized fireworks, and a small French flag. The event schedule is listed at the bottom in blue text.

FETE NATIONALE

14
JUILLET
2019

11h - Parvis de l'Hôtel de Ville

Formation du cortège et départ devant l'Hôtel de Ville
Défilé avec l'Harmonie l'Indépendante, les Sapeurs Pompiers,
les Anciens Combattants

11h30 - Parc André GRIMONT

Remise de diplômes : Messieurs Guyot,
Pichancourt et Oswald
Apéritif offert par la Municipalité aux Sancéens
Repas dansant républicain sur réservation

21h30 - Gymnase Fernand Ganne

Distribution de lampions
Retraite aux flambeaux avec la participation de
l'Harmonie L'indépendante
Départ à 22h

23h - Feu d'artifice au stade de la Burie



Ville de Saint-Julien-les-Villas